Voisins vigilants et solidaires - Entraide entre voisins

Voisins vigilants et solidaires est une initiative permettant de développer l’entraide et le partage entre voisins !



LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES
Restez connectés à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable ! Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes Voisins vigilants a été conçu pour être accessible à tous. Il informe instantanément chaque habitant inscrit dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

Un Voisin vigilant veille mais en aucun cas ne surveille. Le but n’est pas d’épier les moindre faits et gestes de votre voisinage. Il s’agit uniquement de repérer et de signaler toute situation inhabituelle dans votre quartier. Par ailleurs, il faut savoir qu’un Voisin vigilant ne remplace pas les forces de l’ordre.

POUR S'INSCRIRE
Remplissez le formulaire sur :
- L’application Voisins vigilants et solidaires

- Le site internet https://www.voisinsvigilants.org/

Pour émettre une alerte
Postez une alerte via le site internet ou l'application pour informer sur les événements susceptibles de menacer la sécurité de vos voisins ou de leurs biens.
Une fois inscrit, vous pouvez également émettre une alerte, uniquement par SMS, au 06 47 49 26 26 (non surtaxé).
En cas d'urgence, il est possible de contacter directement les forces de l'ordre.
Une seule condition : avoir un téléphone portable pour émettre gratuitement et recevoir les alertes sms en direct.

Le dispositif prévoit également une inscription particulière pour les seniors dont les enfants ou les proches veulent recevoir les alertes.

Police municipale

44 boulevard Charles de Gaulle
95110
Sannois
Tél. 01 39 81 48 88
police.municipale@sannois.fr

Accueil du public

Lundi au vendredi de 8h30-12h / 13h30-18h

Infos pratiques

Pour s'inscrire, remplissez le formulaire sur :
- L'application Voisins vigilants et solidaires
- Le site internet https://www.voisinsvigilants.org/

Liens utiles
Site internet Voisins vigilants